

Conférence internationale

INVITATION

La lutte du Conseil de l'Europe contre la maltraitance des enfants dans les institutions en Europe

6 décembre 2024

Palais de l'Europe, Salle 7 - Strasbourg, France











Le 26 janvier 2024, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a pris une mesure historique en appelant à la reconnaissance de la maltraitance dans les institutions à travers l'Europe (Résolution 2533). Cette décision souligne la nécessité d'une réparation globale pour toutes les formes de violence à l'égard des enfants, y compris les abus sexuels, la violence physique et les mauvais traitements dans les institutions publiques, privées et religieuses. S'inspirant de l'exemple des bonnes pratiques de la Suisse, l'APCE a demandé « une réparation intégrale pour toutes les violences commises à l'encontre des enfants », qui reflète véritablement la gravité du préjudice subi et soit proportionnelle à celui-ci.

Les États membres du Conseil de l'Europe sont confrontés à des défis différents lorsqu'il s'agit de traiter des cas d'abus passés. Afin de montrer aux Etats membres comment la réparation peut se faire sur une base individuelle, la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable organise une conférence internationale en collaboration avec la délégation suisse auprès de l'APCE et la Fondation Guido Fluri.

Palais de l'Europe, Salle 7 - Strasbourg 6 décembre 2024

D'éminents intervenants, des survivants, des ONG, des universitaires et des responsables politiques de différents pays, partageront leurs points de vue, leurs expériences et leurs stratégies afin d'aider les États membres à aborder efficacement ces questions cruciales et à s'engager avec succès sur la voie de la réparation.

Pour lire la Résolution 2533 votée le 26 janvier 2024, cliquez sur ce <u>lien</u> ou scannez le QR code













PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE (I)

6 décembre 2024

11.30 Mots de bienvenue

- Président.e de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- **Alfred Heer**, Président de la délégation suisse à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre du Conseil national suisse
- Dr. h.c. Guido Fluri, Fondation Guido Fluri

11.45 RECONNAISSANCE DE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS EN SUISSE, UN MODÈLE POUR L'EUROPE

- **Dr. Susanne Kuster**, Directrice adjointe de l'Office fédéral de la justice, sur la base d'un acte législatif : comment la Suisse a traité les cas de maltraitance d'enfants et indemnisé les survivants
- Prof. Alexander Grob, Chef du PNR 76, sur la recherche et l'évaluation scientifique
- Le point de vue des survivants : Pourquoi la réparation est essentielle pour les survivants
- Session de questions-réponses

13.00 Buffet organisé par la délégation suisse à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

14.00 ABUS D'ENFANTS EN EUROPE - SITUATION ACTUELLE

- **Dr. Najat Maalla M'jid**, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants, message vidéo
- **George Nikolaidis**, Comité de Lanzarote, membre du bureau, psychiatre et Directeur de recherche au département de la santé mentale et du bien-être social de l'institut grec de la santé de l'enfant
- Eva Díaz Bethencourt, Présentation de l'enquête européenne "Notre voix Enquête pour les survivants de violences sexuelles dans l'enfance"
- **Focus ONG :** Mie Kohiyama, membre exécutive du Brave Movement, Co-fondatrice de BeBraveFrance et Benjamin Moron-Puech, Professeur de droit, Université Lyon 2

14.45 MISE EN OEUVRE DE LA RÉSOLUTION 2533 DANS LES ÉTATS MEMBRES

• **Serbie :** Tatjana Macura, Ministre sans portefeuille chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la prévention de la violence à l'égard des femmes et de l'émancipation économique et politique des femmes











PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE (II)

6 décembre 2024

- **Bosnie-Herzégovine :** Adnan Delić, Ministre fédéral du travail et des affaires sociales, Malik Garibija, Directeur national de SOS Villages d'enfants en Bosnie-Herzégovine.
 - **France :** Karine Lebon, Députée de l'Assemblée nationale française 2ème circonscription de l'île de la Réunion, délégation aux Outre-mer, commission des affaires sociales, secrétaire de la délégation aux droits des femmes.
 - Espagne: Maitane Ipiñazar Miranda, parlementaire basque (Parti nationaliste basque, EAJ-PNV). Présidente de la commission du bien-être, de la jeunesse et du défi démographique et porte-parole de la commission de l'égalité et de la coopération au développement.
 - **Allemagne :** Kerstin Claus, Commissaire indépendante aux questions relatives aux abus sexuels à l'encontre d'enfants
 - **Grèce :** Eftychia Katsigaraki, Directrice générale des affaires juridiques spéciales et des droits humains, ministère grec de la justice. Experte indépendante au sein du Comité ENF-VAE, Conseil de l'Europe.
 - **Roumanie :** Florin Soare, Institut d'enquête sur les crimes communistes (IICMER), expert IA/Chef de service : Bureau des enquêtes spéciales
 - **Ukraine :** Olena Khomenko, membre du Parlement ukrainien et Vice-Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

16.40 FOCUS SUR LES ABUS CLÉRICAUX

- Le point de vue des survivants : témoignage
- Hans Zollner, Directeur de l'Institut d'anthropologie. Études interdisciplinaires sur la dignité humaine et les soins, Université pontificale grégorienne, l'un des principaux protagonistes de l'Église dans la lutte contre les abus sexuels cléricaux.

17.00 CONCLUSIONS

- Beat Jans, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de justice et police DFJP
- Alain Berset, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (tbc)

17.30 Fin de la conférence









